APF France handicap

ZOOM

DÉLÉGATION DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

JUILLET 2021 • N°114

ACTUALITÉS

Run&Trail : la course solidaire et inclusive

MISSIONS

Des équipes actives et efficaces malgré la crise sanitaire

SOCIÉTÉ

Déconjugalisation de l'AAH : avant le débat, la mobilisation s'intensifie

Sommaire

Un parc pour tous !

Pour un lieu de vie où les différences s'éffacent :
Un projet à taille humaine.

Semaine nationale action mobilités et accessibilité

Marchesattaque.org. Un site ayant permis aux internautes d'agir concrètement pour l'accessibilité.

Animations et vie sociale

« Jamais deux sans trois », en raison de la crise sanitaire, les animations n'ont pu se maintenir pendant trois semaines.

Déconjugalisation de l'AAH

Rassemblement avec Act-Up, interpellation des députés, relais médiatiques et politiques...

NOS RÉSEAUX SOCIAUX

@apf66

@apfrancehandicap66

@Apf66Delegation

dd66.blogs.apf.asso.fr

APF FRANCE HANDICAP DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

289 Avenue Maréchal Joffre
66000 Perpignan
Tel : 04 68 52 10 41
Mail : dd66@apf.asso.fr

Comité de rédaction : Paola de la Torre - Jeremy Masague - Martine LLense
Conception graphique : Lauryn Azcarraga
Crédit photo couverture : Lauryn Azcarraga

ÉDITO

L'année 2021 a débuté avec une nouvelle équipe de services civiques, une stagiaire, de nouveaux bénévoles…De quoi redynamiser nos actions après une année difficile, et ce malgré un nouveau confinement.

Sébastien, notre bénévole référent sur le groupe animation, s'en va petit à petit vaquer à d'autres occupations. Merci à lui pour le temps passé à la délégation.
L'arrivée de nouveaux bénévoles sur le groupe et de Manou sur l'organisation, nous a permis de continuer à proposer un programme d'activité mensuel. Merci à Justine, qui a su prendre place dans l'équipe et nous a proposé un programme de vidéos culinaires original. Lauryn et Manou finissent leur volontariat en service civique, Lauryn sur le pôle communication, et Manou sur l'animation. Merci à elles pour leur implication au sein de l'association.

Bien sûr, malgré les contraintes sanitaires, les actions APF France handicap continuent notamment en ce qui concerne l'accessibilité, tant au niveau local que national. Accessibilité des transports, des lieux publics, des plages mais aussi les logements et la défense des droits. Une autre action concerne l'AAH et la prise en compte du revenu du conjoint pour son calcul. L'APF France handicap se bat depuis plusieurs mois auprès des instances politiques par le biais de nombreuses manifestations, où notre présidente Pascale Ribes ne manque pas de participer.
Les élus du CAPFD66 et toute l'équipe de la délégation vous souhaitent de passer un bel été et vous attend à la rentrée.

Marie-Jeanne Mion, Représentante Départementale, Danielle, Martine et Sadia, élues

Projet :
Un parc pour tous !

POUR UN LIEU DE VIE OÙ LES DIFFÉRENCES S'ÉFFACENT, UN PROJET À TAILLE HUMAINE

Notre délégation se situe à proximité du centre ville de Perpignan. Dans le Quartier Prioritaire de la Diagonale du Haut - Moyen -Vernet au Domaine de Pierre .
Nous possédons des bureaux, une salle polyvalente, une terrasse ainsi qu'un parc arboré de plus de 2000m².

Lors de la semaine nationale de la collecte APF France handicap, nous avons souhaité mettre en avant sur le site Helloasso, un projet d'envergure pour notre délégation, un projet inclusif d'aménagement et d'utilisation des espaces extérieurs de notre domaine :

« Un parc pour tous ! »

Nous souhaitons rénover, aménager et rendre accessible l'espace boisé du Domaine de Pierre, sur la diagonale du Vernet (Perpignan). L'objectif est de créer un lieu de projet adapté, inclusif et ouvert sur le quartier afin d'en faire un outil pour la sensibilisation au handicap et à l'environnement. Ce projet prévoit un grand aménagement paysager et la création d'un cheminement adapté aux Personnes à Mobilité Réduite qui serpenterait à travers le parc.

Afin de compléter le projet, nous prévoyons la réalisation d'un coin pique-nique avec des tables PMR, un coin jardinage avec des jardinières adaptées et un carré potager au sol, des espaces fleuris à l'image des jardins thérapeutiques. Pour ce faire, une cagnotte en ligne a été ouverte.
À ce jour, nous avons eu 806 euros de dons. Pour rappel, les personnes ou entreprises qui feront un don de plus de 100 € verront leur nom inscrit sur une plaque à l'entrée du parc.
Si vous souhaitez en savoir plus sur ce projet, le partager et/ou faire un don :

www.helloasso.com/associations/apf-france-handicap/collectes/un-parc-pour-tous

MERCI À NOS DONATEURS

Joseph Mont, Jean-Louis Dedieu, Claudette Treilles, Danielle Talau, Evelyne Dias, Christiane Kerkhour, Martine Llense, Lise Henric, Hélène Vasseur, Paola De La Torre, Caroline Rey. Une association dissoute à fait un don important mais souhaite rester anonyme,

DES DONS DÉDUCTIBLES DES IMPÔTS

Les dons ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % du montant versé dans la limite de 20 % du revenu imposable.

- Un don de 50 € ouvre droit par exemple à une réduction d'impôt de 33 €
- Un don de 100 € à une réduction de 66 €

VALORISATION DE VOTRE DON

- Pour un don de 5 euros : un reçu fiscal + remerciement sur les réseaux sociaux
- Pour un don de 10 euros : un reçu fiscal + remerciement sur les réseaux sociaux
- Pour un don de 35 euros : un reçu fiscal + remerciement sur les réseaux sociaux + une lettre de remerciement
- Pour un don de 50 euros: un reçu fiscal + remerciement sur les réseaux sociaux + une lettre de remerciement
- Pour un don de 70 euros : un reçu fiscal + remerciement sur les réseaux sociaux + une lettre de remerciement + un objet fabriqué par un de nos adhérents + une invitation à l'inauguration
- Pour un don de 100 euros : un reçu fiscal + remerciement sur les réseaux sociaux + une lettre de remerciement + un objet fabriqué par un de nos adhérents + une invitation à l'inauguration
  + votre nom sur une plaque de remerciement

Si vous souhaitez participer à ce beau projet, vous pouvez toujours faire un don sur www.helloasso.com "Un parc pour tous"

Jusqu'au 31 octobre 2021

Run&Trail 2021

LA COURSE NATIONALE INCLUSIVE ET SOLIDAIRE

Deuxième édition du Run&Trail APF France handicap : "En équipe ou en solo, quel que soit votre niveau ou votre handicap c'est vous qui choisissez le jour, le lieu où vous participez et la distance que vous parcourez. La course est aussi ouverte aux joelettes et l'ensemble du montant des inscriptions est reversé aux délégations locales."

La Délégation a sollicité des entreprises locales ainsi que nos collègues des établissements APF France handicap du département. Nous avons organisé une rencontre au lac de Villeneuve.

Compte tenu de la situation sanitaire nous avons peu communiqué (quelques affiches dans des guinguettes, communication sur les réseaux…). Près d'une cinquantaine de personnes sont venues le vendredi matin pour faire le tour du lac de Villeneuve de la Raho. Nous remercions la mobilisation d'un coach sportif, Christophe Cheval, ancien champion de Sprint (championnats d'Europe 1998 – jeux Olympiques de Sydney 2000 – champion de France 2011…) et de son équipe de marcheurs nordiques, de salariés d'un ESAT, de l'école Bilingue et Démocratique, AGILE 66, élèves, parents et « facilitateurs pédagogiques » et d'autres volontaires. Nous espérons pouvoir organiser une plus grande manifestation l'année prochaine si les conditions le permettent.

En équipe ou en solo, quel que soit votre niveau ou votre handicap c'est vous qui choisissez le jour, le lieu où vous participez et la distance que vous parcourez.

Fête du sourire

LIEN SOCIAL ET SOLIDARITÉ

Pour la fête du sourire cette année, la délégation et le Conseil APF de Département, ont décidé de remettre en place la vente de fleurs dans les résidences seniors et EHPAD…

Nous avons souhaité dans un souci environnemental, nous fournir en fleurs au plus proche de Perpignan et avons pris commande à St-Estève à l'exploitation de Mr Guitart. Nous avons vendu 1143 Germinis, emballés en brassées de 3 fleurs et livrées la veille de la fête des mères. Les personnes âgées ayant reçu les fleurs étaient ravies et notre équipe aussi. Merci encore à Danielle, Nathalie et toute l'équipe. Les élues du conseil souhaitent renouveler l'expérience, en faisant de cette opération solidaire une action phare de la délégation pour les années à venir.

La suite au prochain épisode…

L'actu du F.A.M du Val d'Agly

Après une fresque aux couleurs étincelantes réalisée sur les murs de l'IEM Symphonie de Pollestres, c'est au tour du Val d'Agly d'exprimer son potentiel.
A l'instar de vrais artistes, les résidents du Val d'Agly ont laissé extérioriser leur imagination débordante. Florilège de tableaux, bijoux, en passant par des sculptures, tout semblait réuni pour faire une belle exposition.
Malheureusement, du fait de la crise sanitaire, le val d'Agly et ses résidents n'ont pu organiser d'exposition vente au sein de l'établissement.

Mais à chaque problème sa solution ! L'établissement a tout de même pu exposer et mettre en vente ses magnifiques œuvres en ligne sur : http://apfvaldagly.blogspot.com/2021/03/du-fait-de-la-crise-sanitaire-le-val.html (apfvaldagly.blogspot.com)

Plus qu'une simple vente, l'achat d'œuvres permettra aux résidents de concrétiser leurs projets de 2021.

Le Foyer d'Accueil Médicalisé Le Val d'Agly organise la nouvelle édition de "L'attrape rêve", festival de courts-métrages accessibles à tous.
Le concours est destiné au monde du handicap et de la dépendance, il est ouvert à tous les établissements médicaux sociaux du département.

Entre 10 à 15 établissements du département, accueillant des enfants, des adultes en situation de handicap ou des personnes âgées participent chaque année à ce festival et envoient leur court métrage.

Cette année, nous espérons que les participations seront tout aussi nombreuses.

Pour de plus amples informations et recevoir le règlement, contacter Le Val d'Agly
www.apfvaldagly.fr ou au 04.68.64.62.22

INFORMER ET CONSEILLER

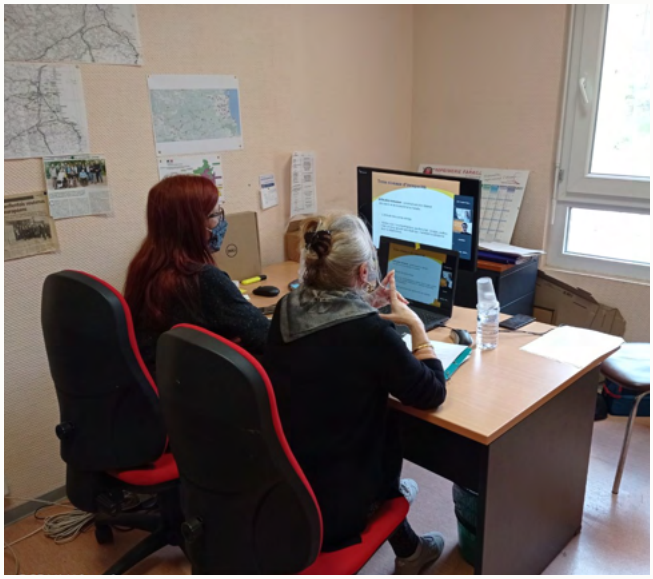

Journée de la sensibilisation

Deux de nos élues du CAPFD Danielle et Marie-Jeanne, ont participé à la journée Handi-citoyenne de l'Université Perpignan Via Domitia. Elles ont fait une présentation des actions de la délégation dans une micro-conférence sur les difficultés quotidiennes des personnes à mobilité réduite, les problèmes de transport, les difficultés pour trouver un travail adapté, les difficultés liées à un logement inadapté...

Le « webinaire » avait lieu devant une quarantaine de spectateurs, étudiants, associations, travailleurs sociaux...

Plages accessibles

Cette année encore le groupe accessibilité accompagné d'adhérents et d'autres bénévoles en compagnie d'élus et d'agents techniques, ont arpenté les lieux de baignades (mers et lacs), afin de vérifier l'accessibilité des postes de secours. Argelès, Canet, Banyuls, Villeneuve de la Raho, Vinça...année après année cette action permet de renseigner les Personnes sur l'accessibilité des plages (Tiralo, wc, cheminement...) mais aussi de conseiller les communes afin qu'il y ait une réelle avancée pour facilité la baignade pour tous.

Il est important pour nous que les adhérents et un maximum de bénévoles prennent part à cette action. Dans ce numéro nous faisons un petit retour en arrière avec un article du zoom de 2013 vers les prémices de cette action.

http://dd66.blogs.apf.asso.fr/

C'est l'été, il fait chaud : allons à la plage... Oui mais où ?

Toutes les plages de France sont situées sur le « Domaine Public Maritime » (DPM) qui appartient à l'Etat. Celui-ci concède, pendant des durées limitées (de 6 à 12 ans dans les Pyrénées Orientales), l'exploitation de ces espaces naturels soit directement à des personnes privées, soit aux Communes du littoral. Celles-ci peuvent mettre à leur tour en adjudication (avec procédure d'appels d'offres et de marché public), moyennant redevance et respect d'un cahier des charges, des « sous-traités d'exploitation » d'espaces bien définis sur lesquels des exploitants privés peuvent exercer des activités pendant des durées variables. Les redevances réglées par les « sous-concessionnaires » aux Communes, servent à amortir les frais qu'elles engagent pendant la saison touristique : salaires et indemnités versés aux sauveteurs et aux personnels qui assurent la sécurité des baignades pendant la journée, aménagement des postes de secours et entretien l'hiver, etc....

Une note annexée au décret n° 2011-1612 du 22 novembre 2011, dans le § concernant l'attribution des concessions de plage, indique que des aménagements sont à prévoir pour l'accès des personnes handicapées. Dans l'hypothèse où la Commune invoquerait une impossibilité matérielle avérée de satisfaire à cette exigence, la note précise qu'elle devrait en expliquer les raisons. A l'occasion du renouvellement des concessions sur le DPM, une Commune des Pyrénées orientales a noté, sur le cahier des charges des plagistes, l'exigence d'accueil de leurs installations aux personnes en situation de handicap (y compris des W.C accessibles).

Il y a plusieurs années certaines Communes du littoral ont aménagé les abords d'un poste de secours afin que les personnes en situation de handicap puissent accéder au bord de l'eau. Un label de l'association « Handiplage » leur a été décerné pour cette installation. L'équipement standard est la présence de parkings réservés proches, d'un cheminement en caillebotis, tapis ou plaques de béton permettant aux fauteuils de rouler jusqu'au bord de l'eau, de W.C et de douches accessibles ainsi que la présence d'un ou de plusieurs « tiralo » (engin qui est muni de roues à basse pression, qui flotte et qui permet, après transfert, la baignade des personnes se déplaçant en fauteuil roulant). Dans notre département, six sites attachés à des postes de secours possèdent ce « Label » : un à Argelès : le poste n°3, un à Banyuls : la plage des Elmes, un à Sainte Marie : la plage centrale Agora, et trois à Canet : les plages du Grand Large, de la Jetée et Mar Estang au sud.

Cette liste n'est pas exhaustive : d'autres Communes ont également fait des efforts dans le même sens depuis.

La loi n°2005-102 du 11 février 2005 « pour l'égalité des chances » et ses textes d'application ont fixé à 2015 l'échéance pour que le principe d'accessibilité soit généralisé quel que soit le type de handicap. Les associations représentatives, avec l'APF qui porte le projet, considèrent qu'un poste de secours « accessible » parmi six ou huit autres répartis sur plusieurs kilomètres, n'est pas conforme à l'esprit de la loi. Les personnes à mobilité réduite sont obligées de parcourir quelquefois plusieurs kilomètres pour se baigner dans des conditions acceptables. L'objectif des associations est d'essayer d'obtenir que ce soient les abords de tous les postes de secours qui soient accessibles ainsi que leurs cheminements jusqu'au bord de l'eau et toutes les installations et équipements qui y sont attachés. Autrement dit tous les postes de secours et leurs abords devraient pouvoir devenir accessibles dans l'avenir quel que soit le type de handicap. Il devrait en être de même des installations des plagistes lorsqu'ils obtiennent une concession d'exploitation sur le DPM.

Pendant l'été 2012, trois bénévoles du Service accessibilité de l'APF66 ont effectué un « état des lieux » de l'accessibilité des plages du département. Jugés dangereux, les espaces naturels non surveillés n'ont pas été répertoriés et ne le seront pas dans l'avenir. Seules sont visées les installations des postes de secours des plages surveillées. Les relevés de situation sont consultables sur le site de l'APF66 dans la rubrique « accès des plages ». Cette année les bénévoles mènent une action auprès des services du Préfet, de la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) et auprès des Maires des Communes du littoral pour essayer de les convaincre du bien-fondé des critères d'accessibilité qu'ils ont retenus.

L'accueil qu'ils reçoivent des « Services » est plutôt favorable.

Que feront les élus qui, eux, peuvent décider d'engager les financements nécessaires ? Affaire à suivre...

A. Miquel

PLATEFORME COLLABORATIVE

C'était un jour à ne pas mettre un chien dehors tant le vent était fort et les températures basses. Pourtant nous étions une dizaine de personnes, salariés et bénévoles APF France handicap, à nous retrouver à Prades pour une action autour de la plateforme collaborative AccesLibre. Notre but : parcourir les établissements recevant du public (mairie, gare, centres médicaux...), mais aussi les magasins où toute personne est susceptible de se rendre, pour en constater l'accessibilité.
Ainsi, nous avons visité une quinzaine de commerces ou administrations. L'accueil fut le plus souvent cordial. Le personnel rencontré était particulièrement réceptif à cette opération. Et si des aménagements ont été constatés, il reste encore des améliorations à faire, et pour lesquelles le plus grand nombre de ce même personnel se dit prêt à aller. Affaire à suivre...

Merci à Martine, Paola, Claude, Justine, Lauryn, Chaïma, Jean-Louis, Jacques, Pierre et Jérémy pour leur investissement.

ACCÈS LIBRE

**Acceslibre est une plateforme citoyenne ouverte à tous !
Que vous soyez gestionnaire d'un établissement ou que vous le fréquentiez, que vous soyez expert de l'accessibilité parce que c'est votre quotidien et/ou votre métier, partagez votre expérience, contribuez et enrichissez les informations d'accessibilité d'Acceslibre.**

L'objectif d'Acceslibre est d'apporter une information manquante aux personnes en situation de handicap et leurs proches, en faisant participer l'ensemble des acteurs.

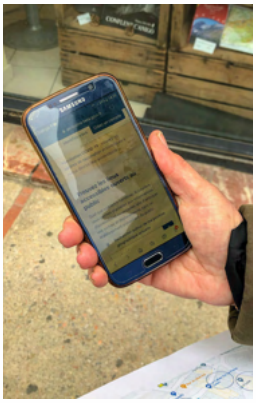

Aidez la communauté en partageant votre expérience !

Rendez-vous sur le site https://acceslibre.beta.gouv.fr

Virtual Access : Martine nous relate son expérience immersive

Pour tous ceux qui rêvent de grandes aventures, il n'est plus trop tard. Une toute nouvelle société se développe dans notre région. Et de belles aventures aussi. Sans quitter notre fauteuil, nous pouvons "enfourcher" une Harley, faire du char à voile ou encore prendre le Petit Train Jaune ou son cousin germain le Petit Train Rouge du Fenouillèdes.Mais pas que. Collioure et son Château Royal, saut en parachute, survol des orgues d'Ille-sur-Têt ou le château de Salses. Vol en ULM à Saint-Génis-des-Fontaines. Ou encore les gorges de Galamus à Saint-Paul-de-Fenouillet. Et que diriez-vous de pratiquer du vélo rail, du rafting ou du handiski ?

Tout ceci bien calé dans votre fauteuil. Vous êtes installé sur une plateforme, solidement arnaché. Un casque placé pour moitié sur votre tête ; l'autre moitié équipée d'un écran sur lequel défile la discipline choisie, devant vos yeux. Et le socle qui suit les mouvements nécessaires au parcours, et vous avec. Et en toute sécurité. Je vous le garantis pour l'avoir pratiqué.

Vous passez de l'émerveillement à l'envie d'en faire encore davantage !

Il suffit de rencontrer les personnels de cette entreprise promise à un bel avenir. Faites-moi confiance. Les personnes à mobilité réduite qui ne se bougent pas ? Ça s'était avant...

Pouvoir circuler librement
Rendre la France accessible

Au niveau national

Quelques chiffres

41% des personnes rencontrent des difficultés pour accéder aux équipements sportifs (stade, piscine)

9 personnes sur 10 éprouvent des difficultés dans leurs déplacements quotidiens.

1 personne sur 2 qui se déplace en béquilles ou en fauteuil roulant a des difficultés pour se rendre dans les cabinets généralistes.

Marchesattaque.org. Un site ayant permis aux internautes d'agir concrètement pour l'accessibilité (envois d'emails aux députés et au Gouvernement ; partage de la vidéo sur les réseaux sociaux ; impression de flyers à distribuer à son commerçant ou à sa mairie, etc.). Plus de 15 000 actions ont été accomplies en une semaine. Une mobilisation qui a débuté par une opération de lancement réussie : cinq escaliers recouverts d'un visuel présentant une fissure, baptisé #MarchesAttaque à Paris, Lyon, Marseille et Brest.

Personnes âgées, en situation de handicap, en surpoids, parents avec des poussettes… nous sommes toutes et tous concernés par le manque d'accessibilité. Et ne pas pouvoir se déplacer librement et accéder à tout, partout, c'est être privé de ses droits fondamentaux. Rejoignez le mouvement pour une vie en accès libre !

Semaine Mobilité et accessibilité

TESTACCÈS E.LECLERC ET MDPH PERPIGNAN

Ce matin, nous prenons le bus pour aller au centre commercial de Leclerc Nord. Tant à l'aller qu'au retour, ce fut du pain béni. Peut-être un peu secoués, nous avons été dans le bus, mais l'excitation de la promenade en valait bien la chandelle. Nickel Chrome comme expérience.

Et si nous faisions d'une pierre deux coups ? Comme l'emploi du temps nous le permettait, changement de bus via la Maison Départementale des Personnes Handicapées des Pyrénées-Orientales. Si le trajet véhiculé se fit sans encombre, la fin de notre expédition fut bien plus périlleuse.

A l'arrêt de bus, nous voilà déposés à deux jets de pierre d'un rond-point.
Les passages piétons ne se prolongeaient pas par les bateaux d'accès aux trottoirs, d'où l'absolue nécessité de "se rouler" sur le macadam, au risque d'un accrochage avec un véhicule.

" LES PASSAGES PIÉTONS NE SE PROLONGEAIENT PAS PAR LES BATEAUX D'ACCÈS AUX TROTTOIRS. "

Merci à
MARTINE LLENSE
élue du CAPFD de la délégation APF France handicap des Pyrénées-Orientales

**Pour une personne à mobilité réduite non accompagnée, c'est un vrai parcours du combattant !
Dommage.**

Il est à noter que l'accès depuis les arrêts Bretonneau jusqu'à la MDPH pourrait être accessible. Cependant, les manques liés à la signalétique, aux informations sur les arrêts ou les aides au cheminement des personnes aveugles ou malvoyantes, font que la plupart des personnes prennent un mauvais chemin, difficile d'accès.
Notre groupe Access travaille d'ores et déjà sur ce dossier en partenariat avec la ville de Perpignan, PMM et le CD66

Quand handicap rime encore avec inégalité et inaccessibilité

LA PROBLÉMATIQUE DU LOGEMENT ADAPTÉ

En début d'année, la mission logement APF France handicap informe la Délégation ainsi que le dispositif Handi-droits sur un cas préoccupant : Une mère célibataire ayant un enfant polyhandicapé qui vit dans un logement insalubre et inadapté à Perpignan.

En 2021, la problématique du logement est encore trop présente dans les P.O

Reportage : Handicap rime encore avec inégalité et inaccessibilité
Article du Faire Face : Logement, handicap, précarité : État des lieux désastreux à Perpignan

A l'arrivée du transport adapté, elle doit porter sur son dos son fils de 50kg pour monter une vingtaine de marches. A l'intérieur du logement impossible de rentrer le fauteuil rendant les déplacements très difficiles. La vie à l'intérieur est compliquée, l'hiver elle doit dormir avec la fenêtre ouverte dans la chambre sous peine de se faire envahir par l'humidité. Nous avons fait une vidéo et un communiqué de presse largement diffusés. Parler de ce cas est l'occasion de mettre le doigt sur une situation très présente dans le département, la difficulté de trouver un logement accessible aux nombreuses personnes en situation de handicap. Un moyen pour APF France handicap d'alerter les acteurs locaux aux compé-tences sociales et habitat/logement sur cette problématique.

Plus de 8000 personnes ont vu nos publications sur le sujet entre Instagram, Facebook, Twitter, Linkedin… Le magazine Faireface a consacré un article sur le sujet, ainsi que Made In Perpignan en date du 8 juillet afin de remobiliser les acteurs du logement et faire avancer le dossier.

A ce jour, aucune proposition de logement n'a été faite à cette famille et ce malgré les échanges avec la préfecture, l'office 66 ou l'Office Public des HLM Perpignan Méditerranée.

La Délégation et la mission logement continuent de se mobiliser pour toutes les personnes en situation de handicap et leurs familles.

“Cette année je suis à bout de toutes forces morales et physiques... C'est invivable.
- Naïma

Jamais deux sans trois

ASSURER LE LIEN AVEC NOS ADHÉRENTS À DISTANCE

Jamais deux sans trois », malgré un confinement moins strict pour nos adhérents, les animations n'ont pu se maintenir pendant trois semaines.
Elles ont ensuite repris avec quelques adaptations : un nombre limité de personnes en présentiel, un nombre de participations limité sur le mois, proscription de certaines activités et respect des gestes sanitaires. Comme pour chacun des confinements, nos bénévoles ont effectué des visites auprès de certains adhérents, des listes d'appels ont été réparties, des courriers et des mails envoyés. Nos Services Civiques ont mis en place de nouvelles animations sur notre groupe d'animation Facebook : Groupe animation APF France handicap DD11/66.

Justine, notre stagiaire éducatrice spécialisée en devenir, proposait des recettes de cuisine – Manou des séances de YogAdapté/relaxation. Tous les mardis, nos équipes retrouvaient nos adhérents en visio, pour discuter ou faire des jeux. Tout était réuni pour passer de bons moments conviviaux et chaleureux. Etant donné le contexte dans lequel nous étions, nous avons également décidé de dématérialiser nos animations, en créant un carnet de jeux à destination de tous nos adhérents ! Encore merci aux bénévoles – aux élues – à notre équipe de service civique/stagiaire également.

Nous avons un tout nouveau four pour organiser nos ateliers culinaires, merci à **Emilie Dabadie** pour ce don.

Créer des moments de partage

crédit photo : Chaïma Ellali

Des animations diverses et variées

Depuis le mois de janvier, nous avons la chance d'accueillir une animatrice en Service Civique, Manou, qui travaille étroitement avec Sébastien, notre référent animation, pour proposer des animations et des sorties dynamiques et originales. (contactez-nous si vous souhaitez recevoir chaque mois notre planning animation).

Ainsi, depuis le début de l'année, ce ne sont pas moins de 41 animations et 23 sorties qui ont été proposées, ateliers poterie, visite de l'INRAE d'Alenya, visite des verriers de Saint André, concert de Yannick Palomino, visite de l'Aquarium, fabrication de cocktail sans alcool...). Un lot d'animations divers et varié !

Nous ne proposons que 8 animations et sorties sur le mois de juillet, car malheureusement nous devons dire au revoir à notre animatrice Manou qui termine son contrat en Service Civique.

Les animations recommenceront à partir de la mi-septembre avec une toute nouvelle équipe !

INSCRIVEZ-VOUS !

04 68 52 10 41

animationapf66@gmail.com

Déconjugalisation de l'AAH

AVANT LE DÉBAT, LA MOBILISATION S'INTENSIFIE

Rassemblement avec Act-Up, interpellation des députés, relais médiatiques et politiques… : à quelques jours du débat à l'Assemblée nationale sur la proposition de loi portant la déconjugalisation de l'AAH, nous intensifions et amplifions notre mobilisation aux côtés de la société civile et du Collectif Handicaps.

200 personnes pour défendre le droit de vivre dignement

Dimanche 13 juin, nous étions place de l'Hôtel de Ville à Paris pour demander la déconjugalisation de l'AAH, condition sine qua non d'une vie digne, décente et indépendante. 200 personnes avaient également répondu à l'appel d'Act-Up. « On ne demande pas l'aumône mais le droit de vivre dignement en étant indépendant financièrement » a affirmé Pascale Ribes, présidente d'APF France handicap.

Un amendement adopté par la commission des affaires sociales

En effet, le 9 juin dernier, la commission des affaires sociales a adopté l'amendement du gouvernement qui propose de conserver le principe de la conjugalisation de l'AAH mais de modifier les règles de calcul de l'abattement des revenus du conjoint du bénéficiaire de l'AAH. Avec cet amendement, le principe de la conjugalisation est maintenu. Cette proposition du gouvernement ne répond donc pas du tout à la demande d'indépendance financière et de dignité des bénéficiaires de l'AAH ni à l'élan citoyen et associatif soutenant cette demande.
APF France handicap vous invite d'ores et déjà à la journée de mobilisation du 16 septembre.

À LA RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

En fonction de vos envies, de vos disponibilités et de vos compétences,

Rejoignez-nous en devenant bénévole !

Ce n'est peut-être qu'un détail pour vous mais pour eux ça veut dire beaucoup

1001 façons d'être bénévole et de vivre **une belle aventure humaine** au sein de la délégation APF France handicap des Pyrénées-Orientales.

Animation et accompagnement,
Sensibilisation, Accessibilité,
Aide administrative et juridique,
Actions ponctuelles...

Contactez-nous !

04 68 52 10 41

dd66@apf.asso.fr

Séance de Gym adaptée

Visite de l'aquarium de Banyuls

Atelier cocktails sans alcool

Concert de Yannick Palomino

Balade ensolleillée à Argelès

Visite de l'INRAE

Animation Karaoké

Intervention d'une potière

RÉFÉRENTE LEGS ET DONS SUR LE DÉPARTEMENT

FRÉDÉRIQUE GALBEZ

Choisir de transmettre tout ou partie de son patrimoine à APF France handicap,
c'est offrir la possibilité de faire la différence dans le quotidien des personnes en situation de handicap, et de contribuer à leur donner la place à laquelle ils ont droit dans la société !

Les legs, donations et assurances-vie (exempts de droit de succession) constituent une part importante des ressources d'APF France handicap.

04 68 25 62 25 - 06 10 10 13 21
frederique.galbez@apf.asso.fr

CONTACTS

Délégation APF France handicap des P.O
289 avenue du Maréchal Joffre
66000 Perpignan
tél. : 04 68 52 10 41
fax. : 04 68 68 79 09

MAS APF Argelès-sur-Mer
2 Impasse Edmond Brazès 66700 Argelès/mer
tél. : 04 68 68 77 30
fax. : 04 68 68 79 09

FAM APF "Val D'Agly" Rivesaltes
29, rue de l'Agly 66600 Rivesaltes
tél. : 04 68 64 62 22
fax. : 04 68 64 62 46

Service prestataire APF des P.O
289 avenue du Maréchal Joffre
66000 Perpignan
tél. : 04 68 52 49 29
fax. : 04 68 61 37 48

Etablissement expérimental PHV APF des P.O
289 avenue du Maréchal Joffre
66000 Perpignan
tél. : 04 68 64 62 22
fax. : 04 68 64 62 46

SAVS APF Perpignan
289 avenue du Maréchal Joffre
66000 Perpignan
tél. : 04 68 52 98 85
fax. : 04 68 92 01 60

Institut Education Motrice Symphonie de Pollestres
3 rue des Pyrénées
66450 Pollestres
tél. : 04.68.54.82.49

AVEC LE SOUTIEN DE TOUS NOS PARTENAIRES :